



STAGE ATHLETISME ET MULTISPORTS BABY(à partir de 5 ans) / EA / PO / BE / MI

Procédure d'inscription OBLIGATOIRE:

1/ Réservation par mail à secretariat@sco-stm.fr et à giboulotmanon@gmail.com

2/ Remise des papiers au club ou à Manon le mercredi ou samedi

- ☐ 10 au 13 Juillet 2023 – **STADE DELORT** – Tarif 50 € licenciés / 90 € non licenciés
☐ 24 au 28 Juillet 2023 – **STADE DELORT** – Tarif 80 € licenciés / 120 € non licenciés

Prévoir pique-nique / Tenue de rechange et de pluie si besoin

NOM : CATEGORIE :

PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

LICENCE :

TELEPHONE ATHLETE : TELEPHONE PARENTS :

EMAIL :

Pour les mineurs :

Je soussigné Mme/ M. parents / responsables de
l'athlète l'autorise à participer au stage d'athlétisme organisé par la
SCO Ste Marguerite mais également l'autorise à quitter le stade seul pour retourner au domicile.

Rayez les mentions inutiles

- Accueil à partir de 8h55 – démarrage des activités à 9h15
- Fin entre 16h30 et 17h00 MAXIMUM
- Pour les non-licenciés, certificat médical OBLIGATOIRE de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives

Signature de l'athlète

Signature des parents

REGLEMENT INTERIEUR DU STAGE ORGANISE PAR LA SCO STE MARGUERITE

Le stage organisé doit permettre d'apporter aux participants un complément performant à leur préparation habituelle et se dérouler dans les meilleures conditions.

L'encadrement doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité, la santé physique et morale des participants. Les règles suivantes doivent être admises et respectées de tous.

- * Le programme de stage est fixé par le responsable technique en liaison avec les entraîneurs.
- * Le respect mutuel entre athlètes et cadres ainsi que le personnel du lieu d'accueil est le principe fondamental de leurs relations.
- * Le bon déroulement du stage implique des règles de vie acceptées de tous, notamment :
 - être ponctuel,
 - ne pas dégrader les lieux d'entraînement et le matériel.
- * La récupération doit avoir une grande place au cours du stage afin que celui-ci soit pleinement profitable. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, l'hygiène, les soins et le respect d'une diététique élémentaire.
- * Le non respect d'autrui et tout comportement portant atteinte à la moralité ou à l'image de l'athlétisme, ou plus généralement au bon déroulement du stage, pourront être sanctionnés par la section athlétisme.
- * Tout manquement à ces règles de base de bonne conduite sportive, entraînera une exclusion, et un appel aux responsables légaux.

Signature de l'athlète

Signature des parents